

03 30 00	Béton coulé sur place
03 40 00	Béton préfabriqué
03 70 00	Béton de masse

MasterRheobuild® I I 00

Adjuvant réducteur d'eau à grande portée

Description

L'adjuvant réducteur d'eau à grande portée MasterRheobuild I I 00 est conçu pour produire un béton à ouvrabilité accrue, rendant la mise en place plus facile. Avec cet additif, il est possible de produire un béton fluide qui atteindra rapidement un taux de résistance élevé. L'adjuvant MasterRheobuild I I 00 satisfait aux exigences de la norme ASTM C 494/C 494M pour les adjuvants réducteurs d'eau de type A, et les adjuvants réducteurs d'eau à grande portée de type F.

Utilisations

Recommandé pour :

- Les bétons fluides à affaissement élevé
- Les bétons nécessitant des caractéristiques de prise standard
- Les bétons précontraints et préfabriqués
- Les bétons prêts à l'emploi

Caractéristiques

- Réduit la teneur en eau pour obtenir un taux d'ouvrabilité donné
- Améliore l'ouvrabilité pour une même teneur en eau comparativement à un béton non traité
- Caractéristiques de prise de béton standard
- Stabilité de la teneur en air du béton frais

Avantages

- Mise en place plus rapide du béton
- Effet superplastifiant pour les applications à affaissement élevé
- Gain de résistance rapide permettant une économie d'énergie et un décoffrage plus hâtif (pour les bétons préfabriqués et précontraints)
- Utilisation plus rapide des structures de béton

Caractéristiques de rendement

Taux de durcissement : La composition chimique et physique des ingrédients de base du béton, la température du béton et les conditions climatiques influencent le temps de durcissement du béton. Des mélanges d'essai du béton devront être préparés selon les conditions réelles du chantier, afin de déterminer les dosages requis pour un temps de durcissement et une résistance donnés.

Résistance : Les mélanges de béton contenant l'adjuvant MasterRheobuild I I 00 développent plus rapidement un taux de résistance élevé qu'un béton sans adjuvant à consistance similaire.

Principes d'utilisation

Dosage : Il est recommandé d'utiliser l'adjuvant MasterRheobuild I I 00 à un dosage de 650 à 1 300 ml/100 kg (10 à 20 oz liq./100 lb) de matériaux cimentaires, selon l'application, l'augmentation de l'affaissement et la résistance désirées. À des températures plus fraîches, il peut être nécessaire d'augmenter ce dosage de 15 à 25 %.

Le dosage ci-dessus s'applique à la plupart des mélanges de béton utilisant des matériaux standard. À cause des variations et des conditions du chantier et des matériaux constituant le béton, les dosages peuvent différer de ceux recommandés. Dans ce cas, communiquez avec votre représentant de Master Builders Solutions.

Données sur le produit

Corrosivité – Sans chlorure, non corrosif : L'adjuvant MasterRheobuild I 100 ne provoque ni ne favorise la corrosion des armatures en acier noyées dans le béton, de l'acier dur pour précontrainte ou des systèmes de planchers et de plafonds en acier galvanisé. Le chlorure de calcium et les autres ingrédients à base de chlorure ne sont pas utilisés dans la fabrication de l'adjuvant MasterRheobuild I 100.

Compatibilité : L'adjuvant MasterRheobuild I 100 ne doit pas être utilisé avec les adjuvants MasterMatrix^{MD} UW 450, MasterMatrix VMA 358, MasterMatrix VMA 450, MasterPolyheed^{MD} 100, MasterPolyheed 1020, MasterPolyheed 1025, MasterPolyheed 1720, MasterPolyheed 1725 et MasterGlenium^{MD}, car un comportement erratique de l'affaissement, de l'écoulement et de la pompabilité pourrait survenir. En cas d'utilisation en combinaison avec d'autres adjuvants, chaque produit devra être incorporé séparément au mélange.

Entreposage et manutention

Température d'entreposage : L'adjuvant MasterRheobuild I 100 doit être entreposé à des températures supérieures au point de congélation. Si l'adjuvant MasterRheobuild I 100 venait à geler, laissez-le décongeler à au moins 4 °C (40 °F) et reconstituez-le complètement par une légère agitation mécanique. **N'utilisez pas de dispositif à air comprimé pour l'agitation.**

Durée de conservation : L'adjuvant MasterRheobuild I 100 a une durée de conservation minimale de 18 mois. Selon les conditions d'entreposage, il est possible que sa durée de conservation soit supérieure à celle indiquée. Si l'adjuvant MasterRheobuild I 100 a dépassé sa durée de conservation, communiquez avec votre représentant de Master Builders Solutions du Canada pour savoir s'il convient d'utiliser le produit et quels sont les dosages recommandés.

Conditionnement

L'adjuvant MasterRheobuild I 100 est offert en barils de 208 L (55 gal), en bacs de 1 040 L (275 gal) et en vrac.

Documents connexes

Fiche signalétique : Adjuvant MasterRheobuild I 100

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements sur l'adjuvant MasterRheobuild I 100, son utilisation dans la mise au point de mélanges de béton et ses caractéristiques de rendement spécifiques, communiquez avec votre représentant de Master Builders Solutions.

Master Builders Solutions développe des technologies pour l'industrie de la construction, permettant ainsi aux gens de mieux construire. Nous sommes présents dans environ 40 pays et exploitons 35 sites de production comptant plus de 1 600 employés. Nous développons, produisons et commercialisons des adjuvants chimiques de haute qualité ainsi que des technologies de base adjacentes afin de relever les défis d'aujourd'hui et de soutenir un avenir décarboné. Notre personnel joue un rôle essentiel et associe des technologies de pointe à un héritage de marque solide afin de dépasser les attentes de nos clients et d'assurer une création de valeur continue.

Avis de garantie limitée

Master Builders Solutions Admixtures US, LLC ("Master Builders Solutions") garantit que ce produit est exempt de tout défaut de fabrication et respecte les propriétés techniques du présent Guide de données techniques, s'il est utilisé comme indiqué pendant sa durée de vie. L'obtention de résultats satisfaisants dépend non seulement de la qualité des produits, mais aussi de nombreuses circonstances indépendantes de notre volonté. MASTER BUILDERS SOLUTIONS N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR SES PRODUITS, NOTAMMENT DES GARANTIES MARCHANDES OU DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER. Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations faisant état d'une violation de garantie, de négligence, de responsabilité stricte ou autre, est l'expédition à l'acheteur d'une quantité de produit égale à celle qui n'est pas conforme à la garantie ou le remboursement du prix d'achat de ce produit, à la seule discrétion de Master Builders Solutions. Toute réclamation concernant ce produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'expédition. L'acheteur renonce aux réclamations déposées après ce délai. MASTER BUILDERS SOLUTIONS NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS) OU PUNITIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

L'acheteur doit déterminer l'adéquation des produits à l'utilisation prévue et assume tous les risques et responsabilités à cet égard. Ces renseignements, et tout autre conseil technique formulé ultérieurement, reposent sur l'expérience et les connaissances actuelles de Master Builders Solutions. Cependant, Master Builders Solutions n'assume aucune responsabilité quant à la communication de tels renseignements ou conseils, y compris dans la mesure où ces renseignements ou conseils peuvent être liés aux droits de propriété intellectuelle de tiers, en particulier les droits de brevet. De plus, aucune relation juridique ne peut être créée ou entraînée par la présentation de ces renseignements ou conseils techniques. Master Builders Solutions se réserve le droit d'apporter des changements selon les progrès technologiques et les développements ultérieurs. L'acheteur du ou des produits doit les tester pour déterminer leur adéquation à l'application et l'utilisation prévues avant de procéder à leur application complète. Seuls des experts qualifiés peuvent vérifier le rendement du produit décrit ici en procédant à des essais.